## CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS DE LARNAY, ORLÉANS, LILLE, SOISSONS ET TOULOUSE.

Nous dirons ici quelques mots des différentes Institutions de sourdes-muettes tenues par les Filles de la Sagesse, sans cependant rien ajouter à ce qui a été dit ailleurs du magnifique établissement de la Chartreuse d'Auray. Nous ne parlerons pas non plus d'un nouvel établissement fondé à Besançon, au moment où nous terminons notre travail.

L'Institution de Pont-Achard, faubourg de Poitiers, commencée en 1833, a été transférée à Larnay dans une vaste et belle propriété donnée pour cette œuvre par M. l'abbé de Larnay, chanoine de Poitiers. La Congrégation de la Sagesse a accepté cette propriété avec toutes ses charges et obligations, qu'elle remplira certainement toujours, comme elle le fait aujourd'hui, avec zèle et générosité, tant qu'on lui permettra de faire le bien. Le Gouvernement a approuvé le testament de M. de Larnay en ce qui concerne la propriété destinée à l'œuvre des sourdes-muettes, instruites par les Filles de la Sagesse.

L'installation des sourdes-muettes à Larnay, à 4 kilomètres de Poitiers, a eu lieu le samedi, 6 novembre 1847. La Sœur Saint-Emery était Supérieure de Pont-Achard depuis 1845. Elle accompagna ses chères sourdesmuettes dans leur nouvelle demeure, où, depuis 30 ans, elle continue à leur faire tout le bien que lui inspire son cœurmaternel. L'établissement de Larnay était loin d'être, au commencement, ce qu'il est aujourd'hui. L'aile gauche seulement existait à cette époque. Le bâtiment principal, en face de la grille d'entrée, a été construit trois ans plus tard, aux frais de la Congrégation. M. l'abbé de Larnay s'est chargé de faire bâtir la chapelle, et d'en fournir tous les objets de décorations. Il voulait par la beauté de ces ornements produire sur les sourdes-muettes l'impression que produit sur les aveugles l'harmonie du plain-chant et de la musique religieuse. Tous ces travaux durèrent plus de quatre ans. Ce n'est que plus tard qu'on a construit l'aile droite faisant face au bâtiment primitif.

Il y a quelques années, on a réuni à l'Institution des sourdes-muettes une Institution de jeunes filles aveugles, comme on l'a fait à Lille et à Saint-Médard de Soissons. Qui ne serait pas rempli d'amour et de reconnaissance pour une religion si bonne, qui vient au secours de toutes les infirmités, avec le plus admirable dévouement, accompagné du plus grand esprit de sacrifice! Plus de 160 sourdes-muettes et aveugles sont élevées à Larnay, avec un soin qui ne laisse rien à désirer. Les Sœurs sont pour elles de véritables mères. Aussi, comme ces chères enfants, privées d'organes si précieux, mais douées d'un cœur tout plein d'affection, sont attachées à leurs bonnes maîtresses et à leur délicieuse demeure! Comme elles se livrent avec ardeur au travail, à l'étude et à la pratique de la vertu! Comme elles croissent en science et en piété! Du reste, ce que nous disons de Larnay, nous pouvons le dire également des autres établissements semblables tenus par les Filles de la Sagesse.

Ce qui distingue de tous les autres le magnifique établissement de Larnay, c'est un important atelier de broderie, où l'on confectionne des ornements d'église qui peuvent entrer en comparaison avec ceux qui sortent des ateliers de Paris, de Lyon ou de Toulouse. Le produit de ce travail aide à conserver dans la maison des enfants qui ne pourraient payer leur pension, ou de jeunes filles qui ont terminé leur éducation et n'ont pas le désir de retourner dans le monde. C'est donc une bonne œuvre que l'on ne saurait trop favoriser. En 1877, les sourdesmuettes de cet établissement ont confectionné une chape qui a été offerte au Souverain Pontife, et qui a fait l'admiration de tous les connaisseurs auxquels il a été donné de l'examiner.

Larnay mérite véritablement d'être visité. On aime à voir ces troupes de jeunes filles, toujours gaies et riantes, se livrant à leurs ébats au milieu d'un bois magnifique qui les couvre de ses immenses voûtes de verdure, ou dans de vastes allées plantées de plusieurs rangées d'arbres. Dieu, dont les desseins sont impénétrables et la bonté infinie, a refusé la lumière à leurs yeux, l'ouïe à leurs oreilles, la parole à leurs langues ; mais il n'a point refusé la grâce à leurs âmes et la joie à leurs cœurs. On aime à voir les sourdes-muettes, dans leurs salles de travail, répondre par des signes rapides ou par l'écriture à toutes les questions qui leur sont adressées sur une infinité de sujets. On est souvent étonné de la promptitude et de la netteté de leurs réponses. On aime à entendre les chants pieux des jeunes aveugles ou les sons harmonieux de leurs instruments. On aime à contempler toutes ces pieuses enfants réunies dans le lieu saint pour la prière et pour tous les offices de la religion. On aime aussi à visiter la gracieuse chapelle toute parfumée des prières et des saintes aspirations qui s'élèvent, chaque jour, du cœur de ces ferventes jeunes filles, de

leurs religieuses maîtresses, et des 15 ou 18 Frères coadjuteurs de la Compagnie de Marie, chargés de cultiver les jardins, les champs, les prairies et les vignes de l'établissement,

La chapelle de Larnay est l'œuvre de M. l'abbé Tournesac, architecte du Mans, entré dans la Compagnie de Jésus. Les autels et toutes les sculptures sont l'ouvrage de M. l'abbé Besny, de Poitiers. Les vitraux sont sortis des ateliers de M. Lobin, de Tours. Les grandes fenêtres

de l'abside sont remarquables.

Dans la première baie de la première fenêtre du sanctuaire, du côté de l'Evangile, on voit M. de Larnay père, en costume de gendarme de la Garde, sous le roi Louis XVI. Un genou en terre devant l'ange Gabriel, son patron, il abaisse son épée de la main droite, et sa main gauche est appuyée sur sa poitrine. A ses pieds, sur un carreau, est déposée sa croix de Saint-Louis. — Placé dans la seconde baie, l'Archange Gabriel lui montre le ciel de la main droite, et tient de la main gauche sa baguette, emblème spécial des Archanges.

Madame de Larnay, à genoux sur un prie-Dieu gothique, devant sa patronne, sainte Catherine, est représentée dans la première baie de la seconde fenêtre.

— Sainte Catherine d'Alexandrie est placée dans la seconde baie. Sa figure est belle, noble et d'un grand style.

La fenêtre du milieu, dans sa baie de droite, représente M. l'abbé Charles de Larnay, chanoine de Poitiers, à genoux sur un carreau, présentant à saint Charles Borromée, son patron, le modèle de sa chapelle. La ressemblance est frappante. — Dans l'autre baie, son patron lui tend une main, tandis que de l'autre il lui montre le ciel.

Dans la seconde baie de la quatrième fenêtre, on voit

M¹¹ª Louise de Larnay, qui, bien jeune encore, fut enlevée à l'affection de sa famille. Elle est à genoux sur un prie-Dieu, devant saint Louis, son patron. — Dans l'autre baie est placé saint Louis, roi de France, montrant le ciel de la main gauche, et tenant son sceptre de la main droite.

M. l'abbé Victor de Larnay, chanoine de Poitiers, frère de M. Charles de Larnay, est représenté dans la seconde baie de la cinquième fenètre, à genoux devant son saint patron. — Saint Victor de Marseille est placé dans l'autre baie, élevant une main vers le ciel, et appuyant l'autre sur son épée.

Au-dessus de chacune de ces grandes verrières, on a placé dans un quatre-feuilles un médaillon qui reproduit une petite légende.

Dans la première fenêtre, c'est l'Annonciation; dans la seconde, sainte Catherine parlant dans l'assemblée des philosophes païens, en présence de l'empereur Maximien. Dans la fenêtre du milieu, c'est saint Charles Borromée donnant la Communion aux pestiférés de Milan. Dans la quatrième fenêtre, on voit saint Louis, prisonnier des Sarrasins, repoussant avec horreur l'assassin qui lui apporte la tête du Sultan. Dans la cinquième, saint Victor renverse l'autel des faux dieux.

Il y a encore douze autres grandes fenêtres, dont les verrières sont en belles et riches mosaïques composées sur le modèle de celles de la cathédrale de Bourges.

L'ensemble de cette décoration est d'une grande richesse et d'un effet imposant, et son exécution ne laisse rien à désirer.

Après deux essais infructueux, on parvint à fonder l'Institution des sourdes-muettes à Orléans, en 1835. Les enfants furent reçues d'abord dans la maison de SaintPaul, dont la Sœur Pélagie était Supérieure. Les premières Sœurs qui furent employées à l'instruction des sourdes-muettes de Saint-Paul furent les Sœurs Théonas et Anne-Marie. Les Sœurs Marie-Esther et Othilde furent appelées au même emploi, en 1839.

Le 1er octobre 1846, les sourdes-muettes furent transférées de Saint-Paul à Saint-Marceau, avec tout leur mobilier et leurs maîtresses de classe, qui étaient alors les Sœurs Othilde, Joathas et Hilarion. A cette époque, la Supérieure de Saint-Paul était la chère Sœur Simplicie, qui, bientôt après, fut mise à la tête de l'Institution des sourdes-muettes de Lille, où, pendant de longues années, elle a fait preuve de sagesse et d'intelligence, et donné l'exemple de toutes les vertus religieuses. La Supérieure de Saint-Marceau était la vénérable Sœur Saint-Charles, qui mourut le 10 août 1848, à l'âge de 76 ans. Elle eut pour remplaçante la Sœur Marie-Victoire, qui resta 12 ans à la tête de l'établissement, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1860. Celle-ci fut remplacée, à son tour, par la Sœur Othilde, qui dirigea la maison jusqu'en 1874. On donne à cette maison le nom de Sainte-Marie.

L'établissement de Sainte-Marie, sur la paroisse de Saint-Marceau, a presque entièrement changé de face, depuis quelques années, à cause des importantes constructions qu'on y a faites. Il contient, en 1877, une centaine de sourdes-muettes, et il a pour Supérieure la Sœur Sainte-Germaine.

Plusieurs fois cette maison a eu à souffrir des débordements de la Loire, particulièrement en 1846, presque aussitôt l'arrivée des sourdes-muettes à Saint-Marceau, et en 1856. Comme les autres habitants des vallées, que l'inondation avait chassés de leurs demeures, les Sœurs furent obligées d'aller, pour quelques jours, chercher un

asile dans les quartiers les plus élevés de la ville d'Orléans. En 1856, elles se retirèrent, avec leurs sourdes-muettes, dans l'établissement des Pères de la Compagnie de Marie, qui allaient passer la nuit dans la maison qu'elles avaient abandonnée; ils s'y rendaient en bateau, et non sans danger.

Trois cents inondés, hommes, femmes et enfants, s'étaient réfugiés, en même temps que les Religieuses, dans l'établissement des Missionnaires, où ils restèrent près de quinze jours. C'était au mois de juin. Les femmes et les enfants couchaient dans la maison qu'habitaient les Sœurs. Les hommes trouvaient un gîte dans la chapelle qui n'était pas encore achevée et dans une galerie attenante. La chapelle servait aussi de réfectoire; on y avait dressé des tables, et tout le monde venait y prendre deux repas par jour. Les Sœurs faisaient la cuisine à tous ces malheureux inondés. Plusieurs familles généreuses de la ville envoyèrent du pain, du vin, de la viande, des légumes, et la mairie ellemême accorda quelques secours. Les Missionnaires, les Frères et plusieurs personnes honorables d'Orléans étaient heureux de servir à table ces hommes, ces femmes, ces petits enfants, qui tous se montrèrent honnêtes, dociles, respectueux et reconnaissants. On n'eut qu'à se louer de leur bonne conduite.

Deux établissements de sourdes-muettes ont été fondés par les Sœurs de la Sagesse, en 1839 et en 1840 ; l'un à Lille, l'autre à Saint-Médard de Soissons.

M. Massieu, sourd-muet, élève de M. l'abbé Sicard, attiré à Lille par l'amitié d'un habitant de cette ville, fut l'instrument dont la divine Providence se servit pour établir dans cette grande cité les fondements d'une Institution qui devait, un jour, se placer au rang des premières

écoles consacrées aux sourds-muets. Les élèves de M. Massieu parurent, pour la première fois, dans une séance publique, en 1835. C'était pour les habitants de Lille un spectacle nouveau et attendrissant. Quelques exercices, où se révélait la docile facilité des élèves. quelques réponses surprenantes, où éclatait le génie encore vivace du maître, excitèrent l'intérêt au plus haut degré. Mais cinq ans étaient à peine écoulés, et l'on remarquait avec douleur que la belle intelligence de Massieu commençait à se fatiguer; elle s'affaissait sous le poids d'un travail de 60 ans; il en avait alors 80. L'heure du repos était près de sonner. Messieurs les membres de la commission de surveillance nommée par M. le préfet s'en aperçurent ; ils pensèrent qu'il était temps de lui substituer des maîtres et des maîtresses qui pussent remédier aux désordres qui ne s'étaient, hélas! que trop facilement introduits parmi de pauvres êtres dont aucun alors n'avait la connaissance de Dieu, ni de la religion.

C'est au mois d'octobre 1839 que les Filles de la Sagesse et les Frères de Saint-Gabriel arrivèrent à Lille, pour prendre la direction de l'Institution des sourdesmuettes et des sourds-muets. Les peines et les tribulations ne leur ont pas manqué, dans le commencement; mais la divine Providence est venue à leur secours. Les sourdsmuets et sourdes-muettes forment deux établissements séparés et prospères, qui fonctionnent admirablement, au gré de tout le monde.

L'école des sourds-muets de Soissons est établie dans l'abbaye de Saint-Médard, sous les murs de la ville. Nous intéresserons nos lecteurs, en disant un mot de cette abbaye, si fameuse dans l'histoire.

Elle fut bâtie sur les ruines du château de Croicy, l'ancien palais de plaisance des gouverneurs romains

dans les Gaules, et où Syagrius, dernier défenseur de la puissance romaine, avait fait son séjour. Depuis cette époque, Clovis en fit le berceau de la monarchie franque ; il a été par conséquent habité par les premiers rois de France. On y voit encore la crypte, ou église souterraine, qui a renfermé les tombeaux du saint évêque de Noyon, saint Médard, et des rois Clotaire et Sigebert; on y voit aussi la prison où des enfants dénaturés renfermèrent le trop bon et trop faible Louis le Débonnaire. Enfin, cette abbaye, sanctifiée par les reliques de saint Médard, dont elle porte le nom, fameuse par un grand nombre de conciles, où se traitaient les plus grands intérêts de l'Eglise et de l'Etat, enrichie, pendant 300 ans, par les largesses de nos rois, donnée aux Religieux de saint Benoît, comptait plus de 200 villages ou manoirs qui dépendaient d'elle ; sept prieurés et sept prévôtés lui avaient été incorporés, ainsi que six abbayes et le couvent royal de Choisy, avec les 700 familles de colons qui appartenaient à cette ville. Cette abbaye jouissait encore du droit de battre monnaie', et aucune charge publique ne pesait sur elle.

Outre le pouvoir de porter les ornements pontificaux, l'abbé avait une juridiction épiscopale sur sept prieurés, auxquels il avait droit de nomination, aussi bien qu'aux douze canonicats de Sainte-Sophie et aux bénéfices établis dans le château de Saint-Médard et dans quatre villes. De temps immémorial, dans les jours de réjouissances, et dans les calamités publiques, c'était Saint-Médard qui était en possession d'occuper la première place partout, en déployant la pompe de ses cérémonies religieuses. Aux grandes solennités, on voyait les hommes les plus éminents en dignité, les abbés crossés et mitrés de tout le diocèse, les vassaux fieffés, porter,

au milieu d'un immense cortége, les trente-trois châsses du monastère, tout étincelantes de pierreries.

Dieu semble n'avoir élevé si haut la puissance temporelle de cette abbaye que pour donner au monde un exemple de plus de l'instabilité des grandeurs humaines, pour montrer que les ouvrages des princes ne sont pas plus solides que leurs trônes. Depuis le commencement du xv° siècle, l'abbaye de Saint-Médard a été plusieurs fois en proie à de cruelles dévastations, jusqu'à ce qu'enfin, après 1200 ans d'existence, elle reçut le dernier coup des Vandales de 1793.

Le marteau des démolisseurs allait faire tomber les derniers restes de cette illustre maison, lorsqu'elle passa entre les mains d'un Soissonnais jaloux de conserver au pays ces précieux débris de la grandeur monastique. On y voit encore les vestiges de sa triple enceinte, une porte défigurée par des additions postérieures, montrant dans son frontispice les traces des armoiries brisées, une sombre crypte, des cellules pénitentiaires, des conduits souterrains, des débris de cloître, quelques pans d'anciens remparts, et un immense corps de logis avec des ateliers.

Cette vaste solitude devait encore refleurir en partie et se consoler un peu de ses malheurs, en abritant des malheureux. Des sourds-muets et des aveugles ont été conduits dans cet asile par la main de la Providence, pour y être dirigés par la main de la religion. Là ils apprennent à connaître, à aimer, à servir Dieu, à l'école des Frères et des Sœurs, qui sont encore pour eux des pères et des mères. Les enfants de Montfort étaient destinés à remplacer les enfants de saint Benoît, à Soissons, comme ils avaient remplacé les enfants de saint Bruno, à la Chartreuse d'Auray.

En 1862, les Sœurs de la Sagesse et les Frères de

Saint-Gabriel ont pris encore les établissements de sourdes-muettes et de sourds-muets de Toulouse. Ces deux établissements, qui n'en font pour ainsi dire qu'un seul, sont situés dans la rue des Trente-Six-Ponts.

Ce n'était d'abord qu'un amas de maisons bien misérables et à peine logeables; mais, dans ces dernières années, on a élevé des bâtiments magnifiques, qui se prolongent sur la rue que nous venons de nommer. Les sourds-muets et sourdes-muettes, quoique voisins, n'ont entre eux aucune communication. Ils ne peuvent nullement se voir, même à la chapelle qui est commune, mais divisée par une haute cloison. Les sourds-muets et sourdes-muettes de Toulouse ont été exercés plus qu'ailleurs à faire usage de leur langue : aussi quelques-uns d'entre eux se servent-ils admirablement de la parole pour exprimer leurs pensées.

The could acree accounting the binney of the ball

## CHAPITRE VI.

to the property of the property of the state of the

MAISONS CENTRALES DU MONT-SAINT-MICHEL, DE CADILLAC ET DE CLERMONT-SUR-OISE.

On peut dire qu'aucune bonne œuvre n'est complétement étrangère aux Filles de la Sagesse. Après celles dont il a été question dans les chapitres précédents, il en est une autre qui mérite de fixer un instant nos regards: nous voulons parler des prisons centrales de femmes. Ici, ce n'est plus à l'enfance faible et ignorante, à l'orpheline délaissée, à l'aveugle et à la sourde-muette privées de l'usage des plus précieux organes, au malheureux qui a perdu sa raison, au pauvre manquant de pain et de vêtements, au malade couvert de plaies et brisé par la douleur, que les saintes filles de Montfort sont appelées à donner des soins, mais à des êtres coupables, tombés sous le coup de la justice humaine. Ici, elles sont chargées de panser les plaies les plus redoutables, celles de l'âme et de la conscience. Ici, c'est la perversité, c'est le crime lui-même qui implore leur inépuisable charité.

La première maison centrale dirigée par les Sœurs de la Sagesse fut celle du Mont-Saint-Michel, situé au milieu de la mer, sur les confins de la Normandie et de la Bretagne. Elles y entrèrent le 27 novembre 4818. Le P. Duchesne avait visité cet établissement avant d'y placer ses Religieuses, et il avait eu soin de leur préparer un local convenable. A cette époque, l'autorité supérieure avait pris des mesures pour organiser les maisons